



Présentation du projet architectural du futur lycée de l'Île de Nantes à vocation tertiaire et internationale

Jeudi 5 mai 2011

DOSSIER DE PRESSE

Communiqué de presse	p.2 et 3
Chiffres clés et plan masse	p.4
Le Cabinet François Leclercq en bref et visuels	p.5
Education : la Région tient ses engagements.	p.6
Information presse – Nantes métropole et le de Nantes	p.7

CONTACT PRESSE

Laurence Guimard : 02 28 20 60 61 – 06 83 50 10 83
Laurence.guimard@paysdelaloire.fr

Nantes, le 5 mai 2011



Un futur lycée à vocation tertiaire et internationale sur l'île de Nantes pour la rentrée 2014

Présentation du projet architectural : ouvert sur la cité, innovant, exemplaire en matière environnementale (Bâtiment basse consommation à énergie positive – ossature bois)

L'implantation sur l'île de Nantes d'un nouveau lycée polyvalent à vocation tertiaire et dimension internationale, entre aujourd'hui dans une phase concrète : l'architecte François Leclercq, lauréat du concours, a été retenu par la Région le 18 avril dernier. Annoncée par la majorité régionale lors de la précédente mandature et fruit d'une très large concertation, la création de ce nouvel établissement, constitue un enjeu fort d'amélioration de l'offre de formation dans l'agglomération nantaise. D'un coût global de 75 M€ pris en charge par la Région (70 M€) et par Nantes Métropole (5 M€ pour le foncier et les équipements sportifs), le lycée de l'île de Nantes ouvrira à la rentrée 2014.

Ce futur lycée de 1500 élèves se substituera aux lycées Vial et Leloup-Bouhier. Il regroupera :

- un enseignement général de proximité pour les élèves du secteur,
- un pôle de formations technologiques tertiaires allant des pré-bac aux post-bac,
- et un pôle langues vivantes avec sections européennes et internationales et français langue étrangère afin de répondre aux attentes des familles venant de l'étranger, comme des Nantais souhaitant s'orienter vers l'international. En lien avec l'Académie de Nantes et le Conseil Général de Loire-Atlantique, ce projet permettra en effet un développement renforcé des langues étrangères en primaire et collège sur le secteur afin de s'inscrire dans une logique de filière linguistique jusqu'au lycée.

Un équipement au cœur du projet urbain de l'île de Nantes, ouvert sur la cité

Situé sur un terrain de 35 000 m² entre la voie ferrée, les rues Gaëtan Rondeau, Célestin Freinet, Alexandre Millerand et bordé par le stade Marcel Lecoindre, le Conservatoire régional et les locaux de France 3, le futur lycée sera intégré dans la vie de quartier et participera au désenclavement du quartier Malakoff relié par le nouveau pont Tabarly à partir de la mi-juin :

- Une rue centrale très lumineuse (Agora) innervant le lycée (salle des professeurs, l'administration, la maison des lycées, le CDI) et un vaste forum, lieu de rencontres au centre du projet,
- un aménagement paysager de qualité : s'intégrant dans le plan guide de l'aménagement de l'île de Nantes, en insérant une trame verte ouverte au grand public et reliant les espaces végétalisés tels que le jardin des 5 sens reconstitué, la coulée verte permettant le cheminement piétons depuis la rue Célestin Freinet vers les berges de la Loire
- un amphithéâtre mutualisé permettra aussi les répétitions de l'ONPL, et une synergie avec le Conservatoire
- les équipements sportifs seront enrichis (double gymnase accessibles aux clubs et associations du quartier en période hors usage du lycée et utilisation du stade Lecoindre conservé en l'état,
- et une résidence d'hébergement de 170 lits intégrant 20 chambres individuelles accessibles aux PMR et une restauration pour 1 000 rationnaires intégrant une zone de restauration rapide, toutes deux ouvertes en dehors des périodes scolaires.

Ce projet s'intègre dans le réseau des établissements scolaires de l'agglomération nantaise et permet de prendre en compte les évolutions démographiques et socio-économiques constatées et prévisibles dans l'agglomération nantaise, d'améliorer les conditions de scolarisation pour les élèves du secteur, et de conforter la mixité sociale des établissements scolaires, élément indispensable à l'égalité des chances pour toutes les familles.

CONTACT PRESSE

Laurence Guimard : 02 28 20 60 61 – 06 83 50 10 83
 Laurence.guimard@paysdelaloire.fr



Lycée à ossature bois, 2^{ème} bâtiment passif à énergie positive des Pays de la Loire

Après le lycée de Clisson, dont l'ouverture est prévue pour la rentrée 2013, le lycée de l'Île de Nantes sera le 2^{ème} lycée passif à énergie positive construit en Pays de la Loire : il atteindra en effet le niveau BEPOS (Bâtiment Basse Consommation à Énergie Positive) grâce à une très bonne maîtrise des déperditions (très faibles), et en produisant plus d'énergie (grâce aux panneaux photovoltaïques) qu'il n'en consommera.

Concernant le choix des matériaux, l'utilisation du bois pour l'ossature de l'ensemble du bâtiment ainsi que pour le bardage des façades, illustre une nouvelle fois l'implication forte de la Région des Pays de la Loire dans le développement de la filière Bois, et s'inscrit notamment dans la lignée de constructions récentes ou en cours (Ecole supérieure du Bois et extension, lycée Tabarly à Olonne sur Mer, résidence d'hébergement au lycée agricole de Luçon Pétré (85) ou encore le futur lycée de Pornic).

Le calendrier

- mai 2011 à fin février 2012 : phase de conception (mise au point APS, APD et PRO) ;
- mars à fin août 2012 : consultation pour le choix de l'entreprise générale
- Septembre 2012 – juillet 2014 : travaux - ouverture en septembre 2014

« Je me réjouis de l'arrivée de ce nouveau Lycée à Nantes. Je souhaite que l'ambition de ce Lycée soit guidée par l'égalité des chances et la cohésion sociale, à travers l'ouverture aux autres, à toutes les cultures et à tous les savoirs. Ces valeurs contribuent à forger les adultes et les citoyens de demain, engagés, conscients de leurs droits et de leurs devoirs, de leurs responsabilités dans la vie de chaque jour, ouverts sur le monde, tournés vers l'avenir. » se félicite Jean-Marc Ayrault, député-maire de Nantes, président de Nantes Métropole.

« Après les lycées de Clisson et de Pornic, le futur lycée de l'Île de Nantes illustre pleinement notre conception de l'action publique régionale au service de l'éducation : un lycée du futur, du droit à la réussite pour tous, ouvert sur son territoire et la vie locale, innovant en matière pédagogique et environnementale. C'est tout le sens même du projet éducatif régional, pour faire des Pays de la Loire une région de la connaissance » a conclu Jacques Auxiette, président de la Région des Pays de la Loire.



Chiffres clés

Terrain d'implantation : 35.000 m² - Surface Hors Œuvre Nette (SHON) totale : 25.000 m².

1.535 élèves en capacité d'accueil maximale, se répartissant de la façon suivante :

- environ 1.000 places en Pré-bac (enseignement général, technologique et professionnel).
- environ 500 places en Post-bac (classes préparatoires et BTS notamment).

Le Lycée de l'île de Nantes est configuré pour absorber les effectifs du Lycée Vial (834 élèves en 2010-2011) et du Lycée Leloup-Bouhier (243 élèves) ainsi que pour répondre au développement démographique de l'île de Nantes.

43 divisions se répartissant de la façon suivante :

- 24 divisions en enseignement général et technologique (pré-bac)
- 6 divisions en enseignement professionnel (pré-bac)
- 13 divisions en enseignement post-bac.

170 adultes seront présents dans le lycée, dont :

- 110 enseignants
- 25 personnels de Direction – Administration et Vie Scolaire.
- 35 ATT (actuellement 9,5 ATT au Lycée Leloup-Bouhier et 14 au Lycée Vial)

Les équipements partagés (situés dans l'enceinte du lycée mais ouverts sur l'extérieur)

- 2 gymnases,
- 1 résidence d'hébergement de 170 lits
- 1 restaurant scolaire pour 1.000 rationnaires (environ 1.150 repas/jour),
- 1 salle culturelle – amphithéâtre qui accueillera les répétitions de l'ONPL
- 1 espace naturel dénommé « jardin des 5 sens »

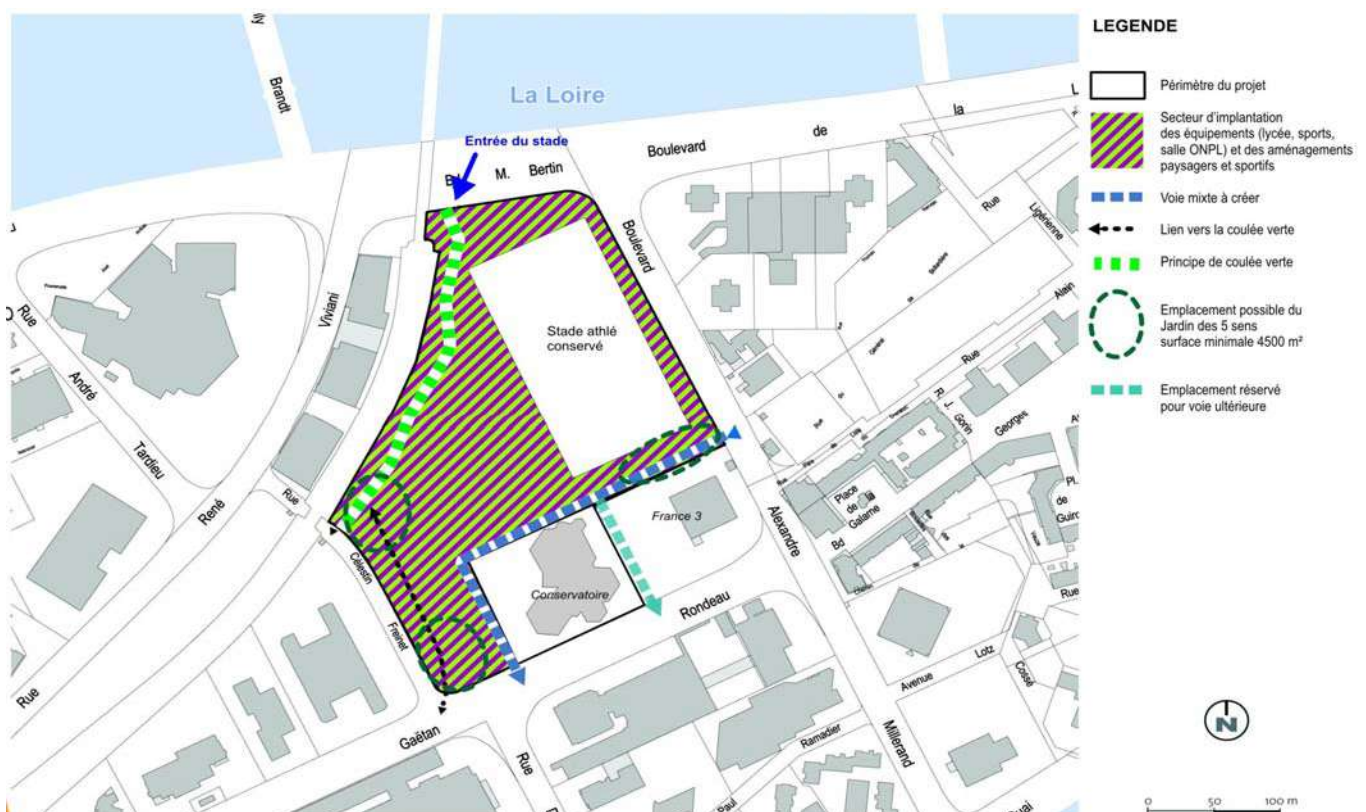
De mars et septembre 2010 : concertation très large avec les Communautés éducatives des établissements (parents, enseignants, personnels techniques et lycéens), conseils de quartiers, la SAMOA et autorités académiques

Le budget global de l'opération : 75 M€ répartis de la façon suivante :

- 70 M€ pour la région des Pays de la Loire
- 5 M€ pour Nantes Métropole (foncier et équipements sportifs)



Plan Masse



Le Cabinet François Leclercq en bref ...

L'Agence François Leclercq, structure pluridisciplinaire d'environ 50 personnes, intervenant sur des projets d'architecture ainsi que sur des projets urbains et de territoires, et basée à Paris est lauréate du concours d'architecture lancé par la Région ; elle était en compétition avec 4 autres agences (1 japonaise, 1 américaine et 2 françaises), alors que 120 candidatures avaient été déposées en juin 2010.

L'ambition architecturale de l'agence met la forme au service d'une qualité et d'un confort des usagers intérieurs et extérieurs du bâti ainsi qu'à son **intégration urbaine, la reconnaissance nationale et internationale de cette agence étant forte sur cette dimension**. L'agence s'est, au fil des années, caractérisée par une grande polyvalence des programmes abordés : équipements de différents types - scolaires, sportifs, etc. -, bureaux, logements, commerces.

✓ Les projets phares réalisés par l'agence :

Deux projets ont été nommés à l'équerre d'argent :

- La Halle des Sports de l'INSEP ;
- Le lycée Jean-Baptiste COROT à Savigny sur Orge ;

Un projet a obtenu la **Pyramide d'or 2010** :

- **Lyon-Confluence**.

✓ Etudes ou projets urbains d'importance :

- Responsable de missions d'études sur des sites majeurs comme ceux de Paris Nord Est de la porte de la Chapelle à la Villette ;
- Lauréat du concours pour le projet de l'extension **OIN Euroméditerranée à Marseille** (plan guide pour aménager un périmètre de 170 Ha au Nord du territoire initial entre le port et le centre ville de Marseille).

Il a également participé au sein de l'équipe DESCARTES à la consultation de l'aménagement urbain du Grand Paris. François Leclercq a développé ses activités à l'étranger au travers notamment de deux expériences au Maroc : l'une à Casablanca, autour du réaménagement du front maritime et de la Grande mosquée, l'autre concernant l'extension de la ville de Fès.

Les qualités mises en avant par l'agence dans l'ensemble de ses projets soulignent l'importance accordée par François Leclercq au rôle de coordinateur de l'architecte-urbaniste, à sa capacité à dialoguer avec les différents acteurs de l'aménagement mais également à sa force de proposition dans des situations de projets complexes et à son aptitude à saisir les problématiques architecturales et urbaines dans l'ensemble de logiques les conditionnant.

Lycée de l'Île de Nantes



Entrée du lycée, accès parvis par la rue Gaëtan Rondeau



Rue centrale innervant le lycée

Education - formation : la Région tient ses engagements !

4 nouveaux lycées, 1 reconstruction complète et 4 extensions en Pays de la Loire

Dans un contexte économique toujours difficile, et convaincue de l'effet de levier des investissements publics sur l'économie régionale, la Région des Pays de la Loire poursuit ses investissements pour développer et consolider l'offre publique de formation sur le territoire ligérien.

4 nouveaux lycées - Clisson, Ile de Nantes, Beaupreau et Carquefou -, 1 reconstruction complète - Pornic - et 4 extensions importantes - à Blain, Bouaye, Montaigu et Les Ponts de Cé - verront le jour sur la mandature pour un investissement total de plus de 230 M€. Cet effort important se justifie par la volonté d'améliorer les conditions de vie et d'études des lycéens, ainsi que les conditions de travail du personnel enseignant et non enseignant.

Tous ces nouveaux lycées incarneront les priorités régionales :

- En matière d'environnement : respect de l'environnement, conception permettant des économies d'énergie et énergie renouvelable. Avec un **niveau global de performance énergétique encore jamais atteint en France.**
- Sur le plan éducatif : les bâtiments construits facilitent **l'innovation en matière de pédagogie.**
- En matière **d'ouverture sur le territoire** : mutualisation d'équipements (équipements sportifs, parking, salles polyvalentes, hébergement,...)



Ces établissements sont tous conçus dans **une démarche de concertation, avec la mise en place d'un groupe de suivi des usagers et un dialogue permanent avec le Rectorat** sur les aspects pédagogiques et éducatifs.

« La formation reste une priorité pour nous, à un moment où le gouvernement est en train de casser le système public de l'éducation nationale, en abandonnant la carte scolaire, en supprimant des postes, en faisant une réforme du lycée bâclée ainsi que la réforme de la formation des enseignants ... » a déclaré Jacques Auxiette.

Nantes, le 5 mai 2011

Contact presse

Nacéra Arnould des Lions
Tél. : 0240994844
Port. : 0675250417
Nantes Métropole
Direction de la communication
44923 Nantes CEDEX9

Communiqué de presse

Ile de Nantes : un nouveau lycée à vocation internationale

A la rentrée 2014, la Région des Pays de la Loire ouvrira un lycée polyvalent à vocation internationale au cœur de l'Ile de Nantes.

La décision de créer cet équipement pédagogique répond à plusieurs enjeux d'ordre éducatif, géographique, social et économique.

D'une capacité d'accueil de 1 500 élèves, en remplacement des 1 070 places des lycées Vial et Leloup Bouhier, ce lycée offrira donc 430 places supplémentaires, ce qui répond à l'évolution démographique et socio-économiques constatée et prévisible dans l'agglomération nantaise, notamment sur ce secteur en profonde mutation qu'est l'Ile de Nantes

Ce programme de près de 25 000m² de SHON prendra place à l'Est de l'île, sur une emprise bordée par le stade Marcel Lecoindre, le Conservatoire et les locaux de France 3.

Il s'accompagne d'une intervention urbaine importante sur les espaces publics (coulée verte vers la Loire, restructuration du Jardin des cinq sens), rétablissant ainsi une ouverture du quartier sur le fleuve.

Ce lycée à vocation internationale vient également compléter le panel de services que doit offrir une métropole européenne dynamique et attractive. La qualité de vie de leur famille est un des premiers éléments pris en compte par les cadres, les chercheurs et les créatifs internationaux dans leur choix de mobilité professionnelle. Ce lycée permettra à leurs enfants de poursuivre leurs études dans les meilleures conditions.

Mais, par son ouverture à l'ensemble des habitants du quartier, le lycée affirme également concrètement que l'ouverture du territoire à l'international est une chance et une opportunité pour tous.

Nouvel élément du maillage éducatif nantais, ce lycée améliorera les conditions de scolarisation pour les élèves du secteur, de par sa situation et sa conception.

Tout proche du Conservatoire, des partenariats entre les deux établissements sont attendus.

Un amphithéâtre est également prévu pour accueillir les répétitions de l'Orchestre National des Pays de la Loire.

De plus, deux gymnases et des équipements sportifs seront accessibles aux clubs et associations du quartier, en dehors du temps scolaire.

La participation financière de Nantes Métropole et de la Ville de Nantes s'élève à 5 millions d'euros, ce qui correspond au foncier cédé et aux subventions liées aux équipements sportifs.

